4 novembre 2025 |

Ecrit par le 4 novembre 2025

Près de 700 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2023



Comme chaque année désormais, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Altares/GSC publie ses chiffres sur le nombre de chefs d'entreprises ayant perdu leur emploi en région en 2023. Il apparaît ainsi que le Vaucluse enregistre une importante augmentation avec +33,1% d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an. Ils sont ainsi 671 patrons à l'avoir perdu contre 504 en 2022, 350 en

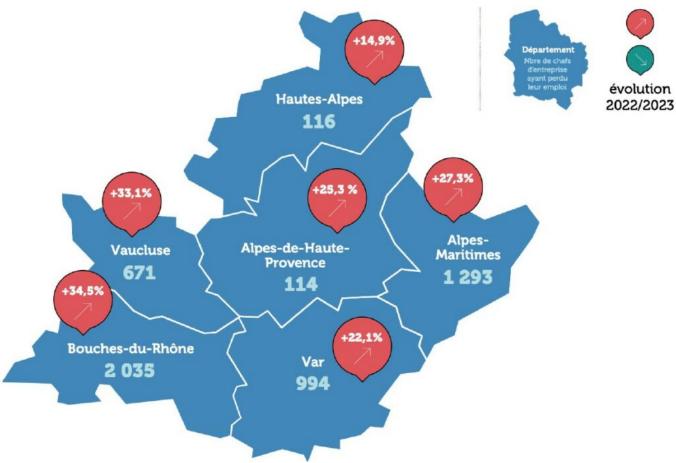
Augmentation dans toute la région

2021, 394 en 2020 et 499 en 2019.

L'ensemble de la Région Sud connait aussi une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de 'chômage'. Le département des Bouches-du-Rhône est le plus impacté avec 2 035 dirigeants ayant perdu leur emploi (+34,5%). Dans les Alpes-Maritimes, 1 293 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+27,3%). Ils sont 994 à avoir connu cette situation dans le Var, soit une hausse de 22,1%. Les Alpes-de-Haute-Provence comptabilisent 114 (+25,3%) chefs d'entreprise ayant perdu leur activité professionnelle. Enfin, les Hautes-Alpes enregistrent le plus faible taux d'augmentation des pertes



d'activité avec +14,9%, soit 116 dirigeants. Sur l'ensemble du territoire régional c'est au total 5 223 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Région Sud l'an dernier (+29,3% sur un an).



© Altares/GSC

Chez nos voisins du Gard et de l'Hérault, on dénombre respectivement 597 et 1 119 pertes d'emplois chez les chefs d'entreprise soit des hausses de +34,2% et +34,5%. L'augmentation est encore plus importante dans la Drôme (444 pertes, +46,5%) et dans l'Ardèche (199 pertes, +35,4%).

Au total, selon Altares/GSC, 51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en France en 2023. Une accélération de +33,3% qui marque un retour des niveaux d'avant-crise.

« Des chiffres alarmants, mais pas surprenants. »

Anthony Streicher, président de l'association GSC

« Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants, explique Anthony Streicher, président de l'association GSC. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025

des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissaient craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 14 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Région Sud ! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Les patrons de TPE en première lignes

« L'âge moyen des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Région Sud est de 47,5 ans, constate l'étude La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile. Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures. »

Hécatombe dans le commerce, la restauration et le BTP ?

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et du commerce. Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 1 265 hommes et femmes concernés soit une augmentation de +26,1%. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (1 138 chefs d'entreprise ; +36,8%).

L'inflation a durement affecté le commerce avec 1 168 dirigeants en situation de 'chômage' en Région Sud. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus des deux tiers des entrepreneurs ayant perdu leur emploi dans ce secteur.





Le secteur de la construction est un des domaines les plus touchés par la perte d'activité des chefs d'entreprise. © Echo du mardi

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 860 femmes et hommes se sont retrouvés sans activité en 2023 (+51,9%). Les activités de restauration représentent plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 impactés du secteur.

Le secteur agricole en Région Sud présente une plus faible hausse des pertes d'emploi des entrepreneurs (+16,7%). Dans le détail, les activités liées à la chasse, la pêche et la forêt enregistrent un recul de -37,5% ainsi que l'élevage (-38,5%).

« L'année 2024 s'annonce tout aussi délicate. »

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes, précise Anthony Streicher. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. »

« En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde, confirme Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

394 chefs d'entreprises Vauclusiens ont perdu leur emploi en 2020

Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs <u>Altares/GSC</u>, 394 chefs d'entreprises Vauclusiens ont perdu leur emploi en 2020. Un chiffre en recul par rapport à 2019 (-25%) où ce nombre s'élevait à 499 dans le département.



En tout, l'an dernier 3 540 chefs d'entreprise (contre 4 843 l'année précédente) ont perdu leur emploi en région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les départements des Alpes-Maritimes (1 034 dirigeants) et des Bouches-du-Rhône (1 307 dirigeants) représentent à eux seuls les trois quarts des pertes d'emploi de la région. Le département des Alpes-de-Haute-Provence connaît le plus fort recul avec 43 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle en 2020 contre 122 en 2019 (-65,6%).

Comme en Vaucluse, la baisse des pertes d'emploi des dirigeants est également supérieure à 25% dans le Var (-40,5%) et les Hautes-Alpes (-25,2%). Seul le département des Alpes-Maritimes affiche une baisse inférieure au seuil des 20% (-18,9%).

Eviter les situations dramatiques

« Malgré un recul historique, ils sont 3 540 femmes et hommes chefs d'entreprise à se retrouver sans activité en région Sud Paca, un niveau dramatiquement élevé, regrette Anthony Streicher, président de l'association GSC qui depuis 40 ans se donne pour mission d'informer et de sensibiliser les chefs d'entreprise, des risques de leur situation et plus particulièrement la perte d'emploi. Ces chiffres doivent nous inciter à la plus grande prudence car l'arrêt progressif des aides va provoquer un véritable raz-demarée. Notre devoir est de sauver et de protéger tous les entrepreneurs, qui créent de la richesse et des emplois dans nos territoires. J'ai demandé à ce que le plafond et les conditions d'accès à l'Allocation des travailleurs indépendants (ATI) soient temporairement modifiés jusqu'au 30 juin 2022. Mais, au-delà de la situation d'urgence, tous les dirigeants doivent avoir connaissance des filets de sécurité existants et des moyens de protéger leur famille, leurs revenus quand tout s'écroule. C'est notre responsabilité collective de les informer pour éviter des situations dramatiques. »

Ouels sont les secteurs concernés en Paca?

Les secteurs de la construction, du commerce et de l'hébergement, restauration et débits de boissons concentrent à eux trois près de deux tiers des pertes d'emploi de la région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur (voir graphique ci-dessous).

Le secteur de la construction représente à lui seul 892 des chefs d'entreprises impactés en PACA, très largement porté par l'activité bâtiment (800 dirigeants). Malgré une baisse de 25 %, 770 entrepreneurs œuvrant dans le secteur du commerce ont été placés en liquidation judiciaires.

Les aides de l'Etat envers les secteurs à l'arrêt pendant la crise, ont permis de contenir temporairement la perte d'emploi des dirigeants. Dans le domaine de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 634 femmes et hommes se sont retrouvés au chômage en 2020. Le secteur de la restauration concentre à lui seul plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés.

Les difficultés sont également présentes dans le domaine du service. 482 entrepreneurs de la région ont perdu leur emploi dans les services aux entreprises.



4 novembre 2025 |

Ecrit par le 4 novembre 2025

CPME 84 : Tout savoir sur la GSC (Garantie sociale du chef d'entreprise), l'assurance perte d'emploi des dirigeants d'entreprise.



Vous êtes indépendant, gérant, mandataire social, artisan, commerçant... Savez-vous que vous ne relevez pas de Pôle Emploi ? Liquidation, fermeture amiable sous contrainte économique, révocation, un gilet de sauvetage existe pour vous assurer un revenu.

Comment ça marche ? Puis-je en bénéficier ? Combien ça coûte ? La <u>CPME 84</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) et l'association <u>GSC</u> s'associent pour vous proposer un atelier lors de ce webinaire Vendredi 26 mars de 9h à 10h. La GSC c'est la Garantie sociale du chef d'entreprise. Le filet de sécurité des chefs d'entreprise. L'atelier en webinaire sera assuré par Estelle Magry, chargée de développement GSC.



L'association GSC

L'association GSC propose une protection chômage des indépendants imaginée par les syndicats patronaux. Elle permet aux entrepreneurs et aux dirigeants de percevoir un revenu en cas de perte de leur emploi. Le dispositif a été imaginé il y a 40 ans par le Medef, la CPME, l'U2P et certaines branches professionnelles. L'association est composée de chefs d'entreprise et n'a pas de vocation lucrative. L'assurance volontaire qu'elle promeut permet aux entrepreneurs et mandataires sociaux de percevoir un revenu en cas de perte d'emploi. Elle est un élément de sécurisation des transitions, fréquentes et inévitables dans la vie d'un entrepreneur.

A qui s'adresse l'assurance perte d'emploi GSC ?

Lorsqu'il s'agit du dirigeant mandataire social assimilé salarié: Dans les SA: l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général délégué (administrateur ou non administrateur), Membre du directoire; Dans les SAS: l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président, dirigeant désigné dans les statuts; Dans les SARL: l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Gérant minoritaire ou égalitaire, et gérant mandataire social, ne détenant pas de part social de l'entreprise, mandaté pour exercer les fonctions de Gérance de l'entreprise; Dans les SASU: l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Président de SASU.

Au dirigeant non salarié

Dans les SARL : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au Gérant majoritaire ou Gérant associé d'EURL ; Dans les autres formes juridiques d'entreprise : l'assurance perte d'emploi GSC s'adresse au chef d'entreprise en nom personnel, artisan (inscrit au seul Répertoire des Métiers), commerçant, dirigeant de SNC, de Société en Commandite...

Le lien

Webinaire 'La GSC, le filet de sécurité des chefs d'entreprise' Vendredi 26 mars de 9h à 10hLe lien à ce webinaire sera transmis après confirmation par retour de mail de votre inscription ferme et définitive. Contact 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org & www.cpme84.com